

Programme de formation

Public concerné

Infirmières DE

Pré-requis

Aucun pré-requis

Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte

Durée

Heures : 14h

EPP : OUI NON

Profil du formateur

Formateur expert en NGAP et environnement conventionnel

Tarif

500 €

Version : 06/2023

Taux moyen de satisfaction : 98,90%

Taux de réussite post-test : 75,08%

LA NGAP : LES SOINS INFIRMIERS ET LEUR COTATION

(Sous réserve de validation de prise en charge du FIF-PL)

Résumé de la formation

Le principe de réalité vous connaissez ? Nous y sommes avec cette formation axée sur des situations auxquelles vous êtes confrontées concrètement. Au programme : approche historique, dispositions générales et spécifiques de la NGAP, apprentissage de l'application des cotations en fonction des soins avec plus de 30 exercices de cotation ! Si vous êtes déjà fort(e) en cotation, nous vous invitons à devenir un(e) expert(e) en suivant la formation au perfectionnement. Vous vous approprierez alors les caractéristiques des libellés de la NGAP, les règles de cumul d'actes autorisés, la sécurisation de votre exercice et de votre facturation.

Objectifs de la formation

Cette formation devra permettre à l'apprenant de :

- Replacer la NGAP dans son contexte historique et conventionnel
- S'approprier les dispositions générales de la NGAP
- Maîtriser les différents articles de la NGAP contenus dans le chapitre I du titre XVI
- Analyser les différents articles de la NGAP contenus dans le chapitre II
- Identifier les soins de pratique avancée contenus dans le chapitre III de la NGAP

Méthodes pédagogiques et d'évaluation

La formation est centrée sur les attentes et les pratiques professionnelles grâce à des méthodes et techniques pédagogiques permettant d'alterner à la fois théorie et pratique. Nous avons opté pour une digitalisation complète des formations présentielles visualisables par les apprenants sur un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Ce support, unique pour chaque thème, est conceptualisé par une équipe d'experts, assurant aux apprenants une parfaite appropriation du thème abordé.

Afin de mieux centrer vos attentes, des questionnaires avant/ après formation vous permettront de situer votre niveau et de mesurer vos acquis.

La participation de l'apprenant sera sanctionnée par une attestation de formation et une attestation de présence téléchargeables dès la fin de la formation.

Programme de formation

Public concerné

Infirmières DE

Pré-requis

Aucun pré-requis

Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte

Durée

Heures : 14h

EPP : OUI NON

Profil du formateur

Formateur expert en NGAP et environnement conventionnel

Tarif

500 €

Version : 06/2023

Taux moyen de satisfaction : 98,90%

Taux de réussite post-test : 75,08%

LA NGAP : LES SOINS INFIRMIERS ET LEUR COTATION

(Sous réserve de validation de prise en charge du FIF-PL)

Objectifs • 1^{ère} demi-journée : 9h - 13h

1. REPLACER LA NGAP DANS SON CONTEXTE HISTORIQUE ET CONVENTIONNEL

- Rappel de l'historique de la profession infirmière
- Historique de la nomenclature
- Environnement conventionnel de l'infirmière

2. S'APPROPRIER LES DISPOSITIONS GÉNÉRALES DE LA NGAP

- Généralités sur les dispositions générales de la NGAP
- Déplacements
- Majorations de nuit et de dimanche

Objectifs • 2^{ème} demi-journée : 14h - 17h

3. MAÎTRISER LES DIFFÉRENTS ARTICLES DE LA NGAP CONTENUS DANS LE CHAPITRE I DU TITRE XVI

- Articles 1 à 13 du chapitre I de la NGAP
- Focus sur les modifications amenées par les avenants 6, 8 et 9
- Exercices de cotation

Objectifs • 3^{ème} demi-journée : 9h - 13h

4. ANALYSER LES DIFFÉRENTS ARTICLES DE LA NGAP CONTENUS DANS LE CHAPITRE II

- Explication des différents articles
- Les modifications consécutives à la décision UNCAM de 2014
- L'article 5 ter
- Exercices d'application et leurs corrections

Objectifs • 4^{ème} demi-journée : 14h - 17h

4. ANALYSER LES DIFFÉRENTS ARTICLES DE LA NGAP CONTENUS DANS LE CHAPITRE II (suite)

- Suite des exercices d'application
- Corrections des exercices

5. IDENTIFIER LES SOINS DE PRATIQUE AVANCÉE CONTENUS DANS LE CHAPITRE III DE LA NGAP

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap, Mme Marion David, à l'adresse suivante : contact@orionsante.fr pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.